

PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT, DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA COHESION SOCIALE
POLE DE L'ENVIRONNEMENT
BUREAU DES INSTALLATIONS CLASSEES/ND

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

LE PREFET DU PAS-DE-CALAIS
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le Code de l'Environnement ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'activité des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du 9 juillet 2007 portant nomination de M. Rémi CARON en qualité de préfet du Pas-de-Calais (hors classe) ;

VU l' accusé de réception du 22 mars 1993 délivré à l'EARL GRANDHOMME ;

VU la déclaration du 29 mai 2008 de la SCEA DES MARAIS ;

VU l'arrêté de délégation n° 08-10-277 du 7 janvier 2008 ;

DELIVRE RECEPISSE :

à la SCEA DES MARAIS dont le siège social se situe 15 rue de Bayencourt à SOUASTRE (62111) de sa reprise à compter du 1er avril 2006 de l'élevage bovin de l'EARL GRANDHOMME sis 21 rue Basse Boulogne à PAS EN ARTOIS (62760).

Il fera l'objet d'un affichage d'une durée d'un mois sur les communes de PAS en ARTOIS et SOUASTRE.

Arras, le 2 juin 2008

Pour le Préfet,
Le Directeur délégué



Benoît ROOSEBEKE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DU PAS DE CALAIS

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT, DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA COHESION SOCIALE
POLE DE L'ENVIRONNEMENT/BUREAU DES INSTALLATIONS CLASSEES
Affaire suivie par : Mme DANNE

tél:03.21.21.21.51

Fax : 03.21.21.23.13

 nadege.danne@pas-de-calais.pref.gouv.fr

Arras, le 3 juin 2008

Messieurs les associés,

Vous m'avez fait connaître votre projet de demande de permis de construire concernant l'extension de bâtiments d'élevage et de stockage de paille route de Gaudiempré à PAS EN ARTOIS.

Considérant que ce projet ne remet pas en cause mon accusé de réception du 22 mars 1993, je prends simplement acte de ce courrier.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les associés, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Préfet,
Le Chef de Bureau délégué


Christian ORBAN

MM. les associés de la SCEA des MARAIS
15 rue de Bayencourt
62111 SOUASTRE

- M. le Maire de PAS EN ARTOIS
- M. le Maire de SOUASTRE
- M le Directeur des Services Vétérinaires (service de l'environnement et de la protection de la nature)
- M. le Directeur départemental de l'Équipement à ARRAS
- M. le Directeur départemental de l'Agriculture et de la Forêt à ARRAS